Assemblée Générale du dimanche 19 janvier 2020

Le Président Zufferey Blaise ouvre la 152ème assemblée générale à 11h30, après la messe célébrée à l'église de Chippis en mémoire de nos membres défunts. Il salue tous les confrères et le remercie pour leur participation. Le comité s'est attelé à la tâche de préparer cette assemblée générale avec toute l'attention dont elle se doit. Cette dernière a été convoquée par son nouveau secrétaire Terrettaz Julien conformément aux statuts. Les inscriptions pour le repas ont été pour la plupart retournées dans les délais.

La liste des confrères excusés est la suivante : Basili Benoit, Melly Ernest, Monnet Patrice, Mounir Fernand, Rey Blaise, Sermier Luc, Siggen Samuel, Terrettaz Julien, Zufferey Claude, Zufferey Cyrille, Zufferey Loris, Zufferey Marco, Zufferey Maxime, Zufferey Rémy et Zufferey Samuel.

L'année 2019 a été marquée par le décès d'un confrère, Zufferey Vital survenu le mardi 29 janvier 2019. Le Président nous invite à observer une minute de silence en sa mémoire et nous prie d'avoir également une pensée pour nos confrères malades.

Le Président nous remémore notre Fête-Dieu du jeudi 20 juin 2019 : Le reposoir a été installé dans le petit bois au Foulon. Cette Fête-Dieu fut très belle grâce à une parade militaire organisée, à un reposoir toujours superbe, à une messe célébrée par le curé Mayoraz Frédéric agrémentée par notre fanfare "L'Echo de Chippis" et notre société de chant "La Caecilia". La fine pluie ne fut pas trop dérangeante.

Le Président nous présente l'ordre du jour comme indiqué sur la convocation soit :

1.) Lecture du protocole de l'assemblée du 20 janvier 2019
2.) Lecture des comptes 2019
3.) Rapport des vérificateurs
4.) Cotisations 2020
5.) Admission - démission
6.) Vigne des Bernunes
7.) Parade
8.) Divers

L'ordre du jour est soumis à l'assemblée et accepté tel que rédigé.

1.) Lecture du protocole du 20 janvier 2019

En l'absence de notre secrétaire, notre caissier Oggier Frédéric donne lecture du compte-rendu de l'assemblée générale du 20 janvier 2019. Ce dernier est accepté par l'assemblée. Le Président tient à remercier tient à remercier le caissier pour sa lecture du procès-verbal.

2.) Lecture des comptes 2019

Le Président passe la parole au caissier Oggier Frédéric pour la lecture detaillée des comptes

Total des recettes	Fr. 17'643,14
Total des dépenses	Fr. 11'381,17
Augmentation de la fortune	Fr. 6'261,97
Fortune au 31.12.2019	Fr. 24'261,77

Les comptes ne suscitent aucune question aussi le Président, tout en remerciant notre caissier pour son excellent travail, passe la parole aux ~~fo~~ vérificateurs des comptes pour la lecture de leur rapport.

3.) Rapport des vérificateurs

En l'absence de Zufferey Claude, Ruday Charles-Henri donne lecture du rapport et demande à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge au comité tout en remerciant le caissier Oggier Frédéric pour la parfaite tenue des registres.

4.) Cotisations 2020

Le comité propose de maintenir le montant de la cotisation à Fr. 70.-. En effet, selon les comptes 2019, il apparaît que ce montant est suffisant pour équilibrer notre budget.

5.) Admission - démission

Le Président relève la démission de Zufferey Arsène qui ne désire plus faire partie de notre confrérie. Aucune demande n'est à relever. Notre confrérie compte à ce jour 74 confrères.

6.) Vigne des Bernunes

La taille a eu lieu le samedi 23 mars 2019 et les vendanges le vendredi 11 octobre 2019. En guise de remerciement, nos douze valeureux travailleurs ont été invités à une raclette le vendredi 8 novembre 2019 au carnotzet bourgeoisial et se sont vu remettre deux bouteilles d'excellents nectars.
Le Président invite Faure Christian à adresser à l'assemblée quelques mots tout en le remerciant pour ses différents travaux et son soutien.
Le comité propose de reconduire ce mode de fonctionnement et afin de préparer la saison prochaine, le comité fait circuler parmi l'assemblée la liste des volontaires.

7.) Parade

Le Président relève le parfait fonctionnement de notre parade, aussi il tient à remercier le commandant Zufferey Jérémie, les paradeurs pour leur comportement durant le défilé ainsi que durant la cérémonie religieuse. Il associe à ce succès Mounir Fernand, le responsable de la parade, Zufferey Patrick chef des tambours, ainsi que toute l'équipe de l'organisation avec un clin d'oeil particulier à Monnet Patrice et Zufferey Marco.

8.) Divers

En introduction, le Président remercie Zufferey Cyril de Jean-Marc pour son excellent travail pour l'élaboration de notre nouveau site internet www.corpsdedieu.ch. Le Président passe la parole à l'assemblée. Tschopp Pascal demande si l'apéritif pourrait être servi au Foulon. En réponse, le Président informe que la décision incombe au curé.
Plus personne ne désirant s'exprimer, notre Président tient à remercier les personnes et les collectivités qui oeuvrent au bon fonctionnement de notre société, soit :

- le conseil communal pour le subside qu'il nous allone
- Mounir Fernand pour l'organisation de la parade
- Frély André pour son soutien actif à la parade
- les participants à la parade particulièrement Zufferey Patrick chef tambours et Zufferey Jérémie commandant
- l'entreprise Dériaz à Sierre pour les fleurs qui ornent le reposoir
- l'entreprise PA Zufferey pour le prêt du véhicule
- toutes les personnes qui nous donnent un coup de main pour la bonne marche de notre confrérie
- toutes les personnes qui ont travaillé à la vigne ainsi que notre conseiller Faure Christian
- sans oublier mes collègues au comité pour leur travail indéfectible et leur amitié

A la suite de cette liste non exhaustive de remerciements, le Président clôture l'assemblée à 12h20 et invite les membres à partager l'apéritif au carnotzet communal qui sera suivi d'un repas concocté par Théler Serge et son équipe. Le Président donne lecture du menu et des vins qui l'accompagnent.

Le Président

Zufferey

Le secrétaire

Terrettaz Julien